

**M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 4 DÉCEMBRE 2012**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, quatrième jour du mois de décembre deux mille douze, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Gilles Dolbec, maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conseillers régionaux : M. Patrick Bonvouloir, préfet suppléant et maire de Sainte-Brigide-d'Iberville, M. André Bergeron, maire de Saint-Alexandre, M. Michel Surprenant, maire de Saint-Sébastien, et conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9) Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Caroline Roberge, aménagiste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie, et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Gilles Dolbec.

9 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1538-12-12 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE l'ordre du jour soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1539-12-12 Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron, appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif tenue le 20 novembre 2012 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Avis technique**

A) **CPTAQ - Demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture - Partie des lots 3 614 451 et 3 978 186 - Saint-Jean-sur-Richelieu**

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à confirmer à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que le projet de réfection majeure sur le ponton du Ruisseau Hazen-Bleury au niveau du boulevard Croisetière Nord et de la bretelle d'accès de l'autoroute 35 par le ministère des

CAPV2012-12-04

Transports du Québec et l'acquisition de parcelles de terrain en bordure de l'emprise afin de bénéficier d'une servitude de travail temporaire pour trois ans, le tout sur une partie des lots 3 614 451 et 3 978 186 du cadastre du Québec situés dans la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, est conforme aux orientations du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire (dossier 403662).

1.1.2 Divers

A) Cartographie Lidor

Mme Roberge soumet qu'un projet de partenariat entre plusieurs MRC est proposé afin de réaliser la cartographie Lidor sur le territoire. Cet outil de gestion et de planification très raffiné permet aux intervenants municipaux de bénéficier d'informations territoriales très pointues. Le projet serait réalisé par l'organisme à but non lucratif Géomont. La participation financière de la M.R.C. se chiffrerait à un maximum de 30 000\$. La base de répartition des coûts du projet de 279 000\$ est la superficie de chacune des MRC participantes. Des scénarios de financement du projet seront déposés d'ici le 12 décembre prochain. Les membres du Comité administratif recommandent d'adhérer à ce projet si les estimés à recevoir confirment les dépenses envisagées.

B) Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu et des milieux humides associés - Analyse de dossier

Considérant que les modifications de la réglementation relative au Fonds ont été complétées, les membres du Comité administratif recommandent que le comité du Fonds pour la protection, la restauration et la mise en valeur de la Rivière Richelieu et des milieux humides associés se réunissent à la mi-janvier pour analyser le projet déposé par la municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

1.2 Développement économique

1.2.1 Application de la politique culturelle pour le Haut-Richelieu - Demandes d'aide financière

A) Société de restauration du patrimoine Johnson - Projet «Restauration du tombeau Johnson et aménagements»

1540-12-12 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la M.R.C. du Haut-Richelieu avise la Société de restauration du patrimoine Johnson qu'il ne peut accorder l'aide financière sollicitée pour leur projet modifié «Restauration du tombeau Johnson et aménagements» puisque les modifications apportées au projet initial sont trop majeures.

ADOPTÉE

B) Société du patrimoine de Sainte-Brigide - Projet «Acquisition d'un équipement immobilier minimal à la réalisation de ses objectifs»

1541-12-12 Sur proposition du conseiller régional M. André Bergeron, appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la M.R.C. du Haut-Richelieu avise la Société du patrimoine de Sainte-Brigide qu'il ne peut accorder l'aide financière sollicitée pour leur projet «Acquisition d'un équipement immobilier minimal à la réalisation de ses objectifs» puisqu'il ne répond pas aux critères d'admissibilité pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre de la mise en œuvre de la politique culturelle du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE

CAPV2012-12-04

C) **Les Amis du Fort Lennox -
Projet «Présentation d'une série de deux conférences»**

1542-12-12 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
appuyée par le conseiller régional M. Michel Surprenant,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la M.R.C. du Haut-Richelieu avise l'organisme Les Amis du Fort Lennox qu'il ne peut accorder l'aide financière sollicitée pour leur projet «Présentation d'une série de deux conférences» puisqu'il ne répond pas aux critères d'admissibilité pour l'obtention d'une aide financière dans le cadre de la mise en œuvre de la politique culturelle du Haut-Richelieu.

ADOPTÉE

1.2.2 Forum sur l'économie et l'emploi dans le Haut-Richelieu

Le directeur général soumet qu'une rencontre est intervenue avec les représentants du CEHR (CLD), du GPS, de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, d'Emploi Québec et le député de la circonscription de Saint-Jean, M. Dave Turcotte. Suite aux échanges, il a été convenu que le Forum sur l'économie et l'emploi dans le Haut-Richelieu débutera au cours du mois d'avril et couvrira tout le territoire de la M.R.C. et non seulement la circonscription de M. Turcotte.

1.2.3 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu / Farnham

A) Contrat pour la saison 2013 au Comité Pro-Piste

Le directeur général soumet que la réunion de travail avec le Comité Pro-Piste se tiendra ce même jour, en après-midi. Les renseignements nécessaires à l'octroi du contrat pour la saison 2013 au Comité Pro-Piste feront donc partie intégrante des documents transmis en préparation de la séance ordinaire du 12 décembre 2012.

B) Bilan annuel de la saison 2012

Le directeur général soumet que le bilan annuel de la saison 2012 sera déposé ce même jour, en après-midi, par le Comité Pro-Piste.

1.3 Sécurité publique

1.3.1 Sûreté du Québec - Priorités régionales 2013

Les membres du Comité administratif recommandent de reconduire les mêmes priorités régionales établies au cours de l'année 2012 soit :

1. Sécurité routière (zones scolaires et terrains de jeux).
2. Sécurité nautique.
3. Drogue niveau 1.
4. Actualisation des statistiques et modification du plan d'opération des ressources policières (PORP).
5. Mise sur pied d'un plan d'action conjoint avec les partenaires et professionnels du milieu afin de contrer l'intimidation.

1.3.2 Augmentation des coûts de la Sûreté du Québec

Les membres du Comité administratif suggèrent de ne pas entériner de résolution contestant l'augmentation des coûts de la Sûreté du Québec puisqu'elle est issue de la richesse foncière.

1.4 Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

**1.4.1 Étude relative aux télécommunications
des services de sécurité incendie**

Mme Chabot soumet que dans le cadre d'une réunion de travail technique des directeurs de service incendie et la réunion des directeurs généraux des municipalités du territoire de la M.R.C., un résumé des orientations de l'étude relative aux télécommunications des

CAPV2012-12-04

services de sécurité incendie a été fait afin de s'assurer de la compréhension des enjeux. Les scénarios financiers devraient être déposés le 13 décembre prochain.

1.4.2 Réunion de travail - Directeurs de service incendie et TPI

Mme Chabot soumet l'ensemble des sujets discutés par les directeurs de service incendie et TPI présents dans le cadre de la réunion de travail tenue la semaine dernière. Un procès-verbal de la réunion sera transmis aux maires, directeurs généraux et directeurs des services de sécurité incendie. En l'occurrence, plusieurs sujets ont été discutés soit, le règlement 425, l'échange de méthodologie de travail, de formulaires, d'outils, etc..

1.4.3 Rapport annuel - Suivi du dossier

Mme Chabot soumet que trois municipalités finalisent actuellement leur rapport de l'an 1. Des démarches ont été faites auprès des représentants de ces municipalités afin de réussir à transmettre le rapport global régional au ministère de la Sécurité publique avant la période des Fêtes.

2.0 FONCTIONNEMENT

2.1 Finances

2.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 12 décembre prochain.

2.2 Fonctionnement - Divers

2.2.1 Liste des séances ordinaires

Conformément au Code municipal, le Conseil de la M.R.C. doit adopter une résolution établissant la liste des séances ordinaires du Conseil et du Comité administratif de la M.R.C. pour l'année 2013 et procéder à un avis public.

2.2.2 Congrès FQM 2013 - Réservation de salle à l'Hôtel Delta Québec

Le directeur général soumet que la salle de réunions habituellement réservée à l'Hôtel Delta Québec ne sera pas disponible pour le congrès 2013. Une salle au niveau du rez-de-chaussée a été offerte en remplacement. Les membres du Comité administratif acceptent cette modification à défaut de pouvoir louer la salle habituelle.

2.2.3 Suivi du dossier de M. Yvon Landry

Les membres du Comité administratif prennent connaissance du projet de mise en demeure qui sera adressée à M. Yvon Landry afin d'obtenir une rétractation publique de ses propos rapportés dans le journal l'Écho du Haut-Richelieu. Le tout sera signifié par huissier.

3.0 COURS D'EAU

3.1 Dossier Robert Poirier et Diane Beaudoin Poirier c. ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et MRC du Haut-Richelieu

Les membres du Comité administratif prennent acte du désistement des plaignants contre la M.R.C. intervenu dans le dossier Robert Poirier et Diane Beaudoin Poirier c. ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et M.R.C. du Haut-Richelieu.

3.2 Digues et stations de pompage de la Rivière du Sud - Intérêts reliés au versement des quotes-parts

Considérant qu'une municipalité a respecté la date du versement de la quote-part aux municipalités concernées par la réparation des digues suite aux inondations de 2011 et afin de respecter l'équité, les membres du Comité administratif maintiennent l'application du règlement relativement à la facturation des intérêts générés par les quotes-parts versées tardivement.

CAPV2012-12-04

3.3 Rencontre annuelle - UPA

Les membres du Comité administratif autorisent la tenue de la rencontre annuelle avec les représentants de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et du Syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu, le tout devant intervenir au cours de la dernière semaine du mois de janvier 2013.

4.0 VARIA

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1543-12-12 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la
M.R.C. du Haut-Richelieu, ce 4 décembre 2012.

ADOPTÉE

Gilles Dolbec,
préfet

Joane Saulnier,
directeur général et secrétaire-trésorier